



## Projet C2D-PSFE2 Aménagement et suivi des forêts du Cameroun



### ***Atelier de validation des normes de reboisement au Cameroun élaborées par l'ANAFOR sous financement du Projet C2D-PSFE2***

Atlantic Hôtel, Kribi, 19-20 septembre 2019

## ----- COMMUNIQUE FINAL -----

Les 19 et 20 septembre 2019, s'est tenu dans la salle de réunion de l'hôtel Atlantic à Kribi (Salle ALINE), l'atelier de validation des normes de reboisement au Cameroun.

Cet atelier, organisé par le Projet C2D-PSFE2, avait pour objectif d'examiner le draft zéro de la norme nationale de reboisement élaborée par le consultant M. NJIP NTEP mobilisé par l'Agence Nationale d'Appui au développement Forestier (ANAFOR) dans le cadre de la convention de subvention MINFOF-ANAFOR.

Les travaux présidés par M. NYONGWEN Joseph, Secrétaire Général du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), ont connu la participation des représentants :

- du MINFOF ;
- du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ;
- du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) ;
- de l'ANAFOR provenant de toutes les régions écologiques couvertes par ses activités ;
- de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- du Groupement de la Filière Bois au Cameroun (GFBC) ;
- du Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) ;
- de la Coordination nationale du projet

Y prenaient également part des personnes-ressources et des experts invités.

L'atelier modéré par Pr Mbolo Marie épouse Abada, Conseiller Technique Principal (CTP) du projet C2D-PSFE2, a connu les articulations suivantes :

1. l'allocution de M. MINSOUMA BODO Anicet, représentant le Directeur Général de l'ANAFOR ;
2. le mot d'ouverture des travaux par le Secrétaire Général du MINFOF ;
3. le rappel du processus d'élaboration de la norme nationale de reboisement par l'ANAFOR présenté par M. MBARGA Narcisse, Coordonnateur interne de la convention MINFOF-ANAFOR ;
4. la présentation du draft zéro de la norme nationale de reboisement, par le consultant ;
5. la présentation générale de la notion de PCI et son applicabilité dans la Gestion Forestière Durable de façon générale par Pr Mbolo Marie épouse Abada;
6. les séances de question-réponses après les différents exposés ;
7. les travaux en groupe : à cet effet, 5 groupes ont été constitués avec la charge de proposer des vérificateurs pour les Indicateurs présentés dans le draft zéro de la norme nationale de reboisement ;
8. la restitution des travaux par chaque groupe ponctuée par des séances de questions-réponses ;
9. la lecture du Communiqué final ;
10. le mot de clôture du Secrétaire Général du MINFOF.

A l'issue des travaux, des résolutions ont été prises et des recommandations formulées :

## Résolutions

(1) Le titre du document doit être modifié de « **Normes Nationales de reboisement** » à « **Directives nationales de reboisement** » ;

(2) Les directives nationales de reboisement élaborées par l'ANAFOR sont validées.

## Recommandations

### A l'attention de l'ANAFOR :

- Consolider le document en y intégrant les propositions des différents groupes de travail ;
- transmettre à tous les participants à l'atelier de validation la version consolidée au plus tard le 07 Octobre 2019 pour examen et commentaires supplémentaires si nécessaire ;

- Elaborer le Manuel d'utilisation des directives élaborées et validées.

**A l'attention du MINFOF :**

- Apporter un appui à l'ANAFOR dans le processus de Consolidation du document.

**Aux participants :**

- Renvoyer les contributions sur la version consolidée des Directives nationales de reboisement au plus tard le 14 Octobre 2019.

Les travaux se sont achevés à la satisfaction générale de tous les participants.

**Fait à Kribi, le 20 septembre 2019**

**Les participants**